BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°21 du 22 aout 2024

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Une nouvelle dégradation est attendue cette fin de semaine entrainant une baisse des températures.

Pas de données pour la Seine-Maritime et l'Eure cette semaine.

L'essentiel de la semaine	
	Carotte - céleri : captures de mouches en augmentation dans le val de Saire. **Chou** : des chenilles sont toujours présentes, à surveiller. **Oignon :** présence stable du mildiou, à surveiller. **Poireau :** présence de thrips dans les fûts. **Salade :** présence de chenilles à surveiller.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2
CHOU - NAVET : 5
OIGNON : 9
POIREAU : 11
SALADE : 14
Qu'est-ce que le datura (*Datura stramonium*) ? 17
Notes nationales biodiversité : 18
Reconnaitre les auxiliaires : 18
Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 19
Résistance aux produits phytosanitaires : 19

FOCUS Datura stramoine en fin de bulletin

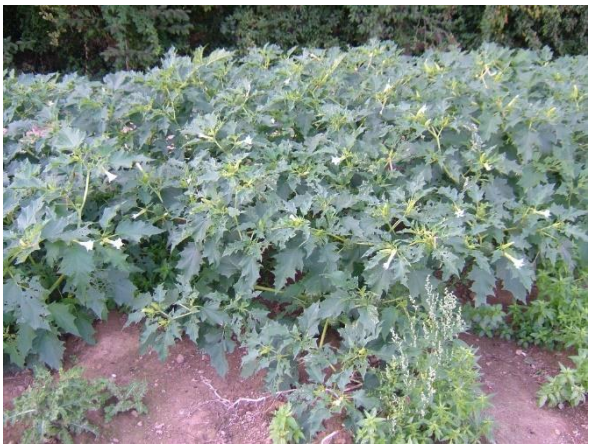

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
		Parcelles suivies			
14		2	3	/	
76		/	/	/	
50	Mont Saint Michel	4	3	/	Céleri : croissance du feuillage ou de la rave. Carotte : grossissement à récolte
	Créances	5	/	/	
	Surtainville	2	1	/	
	Val de Saire	4	/	3	
27	Vallée de Seine	/	/	/	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

Val de Saire :

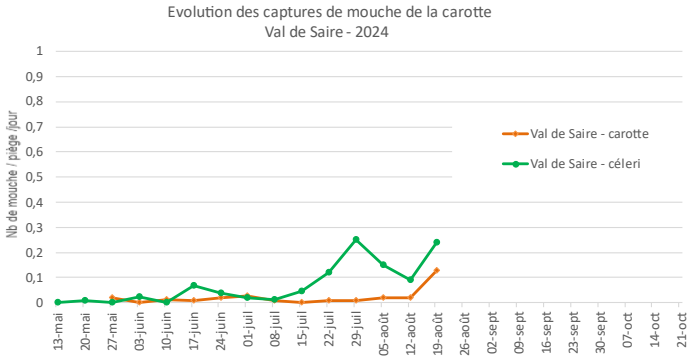

Surtainville :

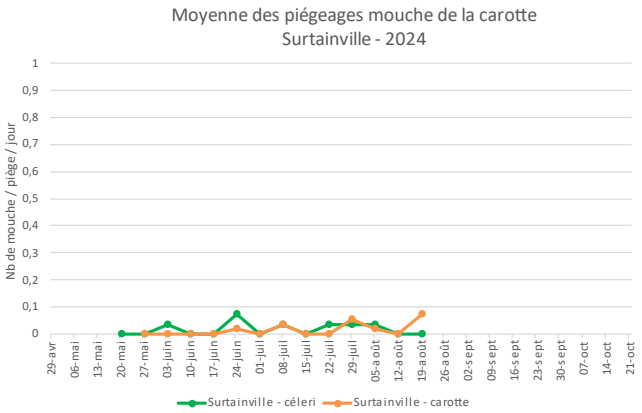

Créances :

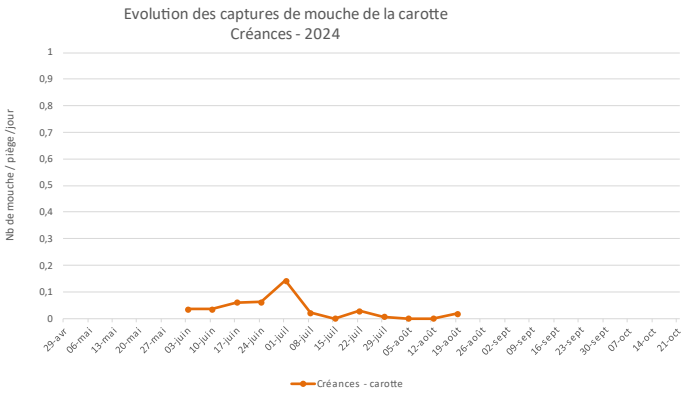

Mont Saint Michel :

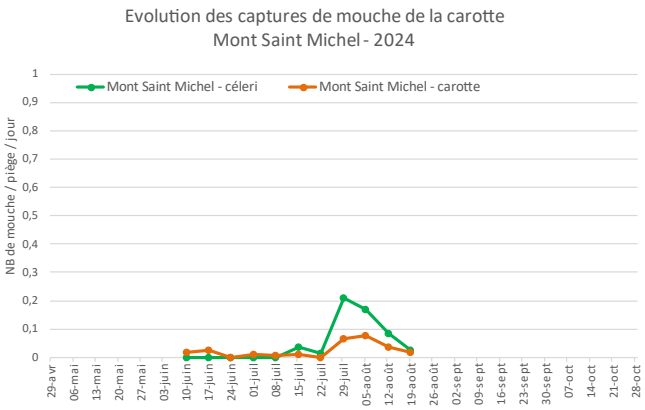

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Calvados :

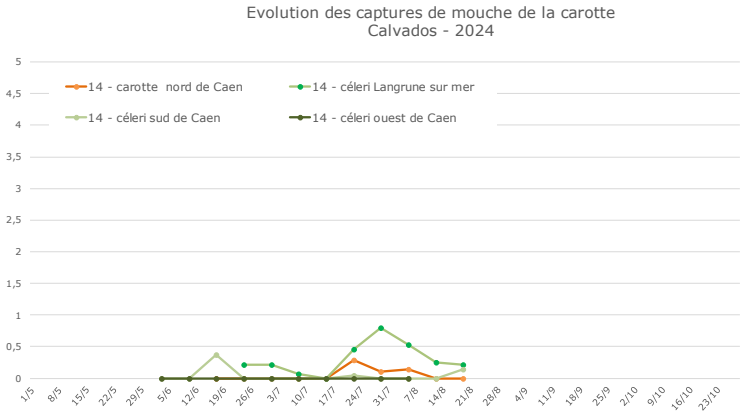

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Une reprise des captures est observée dans le nord Cotentin. Dans les autres secteurs, elles sont stables ou en recul. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures Apiacées sensibles.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Observation :
Aucune nouvelle galerie n'a été observée sur les céleris branches du val de Saire.

Piégeage :
Aucune capture.

nb moyen de mouche du céleri/plaque/jour	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Mont Saint Michel	0	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville	0	0	0	0,03	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0,05	0,10	0,14	0,03	0,03	0
Calvados	0	0,06	0	0,01	0	0,02	0	0
Vallée de Seine	0	0		0	0	0	/	/

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Evolution à suivre en fonction des piégeages.
Les captures sont nulles dans le val de Saire. Il y a donc peu à pas de risques de nouvelles galeries sur les céleris branches.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Adulte de mouche du céleri (SILEBAN)

Septoriose :

Observations :
Comme la semaine dernière, cette maladie est notée uniquement dans le nord Cotentin en parcelles irriguées sur 8 à 20% des plantes.

Evolution du risque :
Les conditions régulièrement humides et les températures actuelles sont favorables à l'extension de cette maladie.

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23 °C.

Prophylaxie :
- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).
- Il existe des différences de sensibilité variétale notamment en céleris branche.

Alternaria :

Observations :
Cette maladie est présente dans six parcelles de carotte de la Manche. Situation stable.

Evolution du risque :
Les averses sont favorables au maintien de l'humidité et donc au développement de cette maladie. A surveiller, notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est aussi un facteur favorisant.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		/	Choux : 10 feuilles à récolte Navet : cotylédons à racine en cours de grossissement
14	Nord de Caen	*3 parcelles de choux de Milan et cabus*	
50	Mont Saint Michel	*1 parcelle de navet*	
	Val de Saire	*5 parcelles de choux* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de choux* *1 parcelle de navet*	

Aleurode :

Aleurode du chou adulte *(Aleyrodes proletella)*

Observations :
Des aleurodes (adultes et larves) sont observés cette semaine dans deux parcelles de choux du Calvados sur 50 à 100% des plantes.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les températures actuelles restent favorables à leur installation et à leur multiplication.
Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Très peu d'altises dans les parcelles du réseau. Elles sont observées dans le val de Saire dans trois parcelles sur 4 % des choux et dans 2 parcelles de navet sur 8 à 40%.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.
Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les températures actuelles sont toujours favorables au développement de ces insectes. Les fréquentes averses ne sont pas favorables à leur développement. Pas de risque au-delà de 10 feuilles.
Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Altises sur jeune plant

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observations :

La présence de chenilles est toujours notée dans les parcelles du réseau.
Elles sont présentes dans 1 parcelle du val de Saire sur 12% des choux avec principalement des chenilles de teigne.
Pour le Calvados, des chenilles de noctuelles et de piérides de la rave sont toujours présentes dans les trois parcelles sur 20 à 96% des choux.

Chenilles de piéride de la rave et de noctuelle

Evolution du risque :

Surveillez l'éclosion des jeunes chenilles dans les parcelles de chou d'été et d'automne. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux et les séries en début de pommaison afin de repérer les toutes premières chenilles.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du chou :

Observation :
Aucune attaque n'a été notée dans les parcelles du réseau.

Asticot de mouche du chou dans racine de navet

Piégeage :
Aucune mouche n'a été piégée cette semaine.

nb moyen de mouche du chou/bol/semaine	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0	0
Mt St Michel_navet	/	//	/	/	/	Mise en place

Evolution du risque :
Les captures sont nulles, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :
Comme la semaine dernière, la présence de pucerons cendrés et de pucerons verts est très faible dans les parcelles du réseau. Des pucerons cendrés sont observés dans deux parcelles du réseau sur 4 à 8% des choux.

Des pucerons parasités sont présents (Cf p17 : reconnaitre les auxiliaires).

Evolution du risque :
Les conditions climatiques sont favorables à l'activité des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pucerons cendrés (SILEBAN)

Pigeon :

Observation :
Il n'est pas constaté de nouvelles attaques dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Alternaria sp. :

Observation :
Des taches d'*Alternaria* sp. sont présentes dans six parcelles du réseau sur 8 à 100% des plants. Dans une parcelle du Calvados, des taches commencent à se développer sur les pommes.

Evolution du risque :
Les périodes humides liées aux averses, à l'irrigation, ou à la rosée sont des facteurs de risque. Les températures sont favorables au développement de cette maladie. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Bactériose :

Observation :
La nervation noire des crucifères est observée ponctuellement dans une parcelle du nord Cotentin sur 8% des choux.

Evolution du risque :
Des températures douces associées à l'irrigation et/ou aux pluies sont propices à la dissémination et l'expression des bactéries. Les conditions actuelles sont favorables.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Rouille blanche :

Observation :
La présence de cette maladie est stable dans une parcelle de Surtainville sur 20% des choux.

Evolution du risque :
Les conditions régulièrement humides restent favorables à l'expression de cette maladie. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mont Saint Michel	*2 parcelles*	bulbaison
76		/	
14		/	

Thrips :

Observations :
La présence de thrips (adultes et larves) est stable au Mont-Saint-Michel sur 80 à 100 % des plants.

> **Nuisibilité :**
> Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Les températures actuelles sont favorables au développement des thrips mais les fréquentes averses limitent les populations. Observez régulièrement vos parcelles.

Mildiou :

Observation :
Cette maladie est présente dans les parcelles du réseau, touchant quelques plants par parcelle, situation stable.

Mildiou : tache sporulante et foyer (CA 14)

Evolution du risque :
Surveillez vos parcelles. Les conditions climatiques sont favorables notamment en présence de foyers actifs, des rosées matinales, de l'humidité persistante, et de l'irrigation. Observez attentivement les parcelles en cours de bulbaison du fait de la présence d'un feuillage abondant.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> - Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
> - Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Pourriture blanche :

Observation :
Pas de présence dans les parcelles du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :
Les alternances de temps secs et humides sont favorables au développement de la pourriture blanche au niveau du plateau racinaire. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie : longues rotations sans *Allium*.

Pourriture blanche (CA 14)

Maladie des taches brunes (*Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*) :

Observation :
Pas de présence dans les parcelles du Mont Saint Michel.

Maladie des taches brunes

Evolution du risque :
Les températures actuelles combinées aux fréquentes averses sont favorables au développement de cette maladie. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Evitez les irrigations excessives,
- Evitez que le feuillage reste longtemps humide suite à une irrigation.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		/	
14	Nord de Caen	*1 parcelle*	
50	Mont Saint Michel	*5 parcelles*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	*De 5 à +9 feuilles*
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles plantées*	
	Lingreville	*1 piégeage teigne en AB*	
	Créances	*6 parcelles plantées dont 1 en AB*	

Thrips :

Observations :
La présence de thrips est constatée dans l'ensemble des parcelles de poireaux du réseau.

	Semaine 33	Semaine 34
Mont Saint Michel	Présence sur 12 à 20% des plants	Présence dans 4 parcelles sur 4 à 16% des plants
Créances	Présence sur 80 à 100% des plants	Présence sur 92 à 100% des plants
Surtainville	Pluie lors du comptage	Pluie lors du comptage
Val de Saire	Présence sur 8 à 88% des plants	Présence dans 5 parcelles sur 20 à 56% des plants
Calvados	Présence sur 100% des plants	Présence sur 100% des plants

Piégeage :

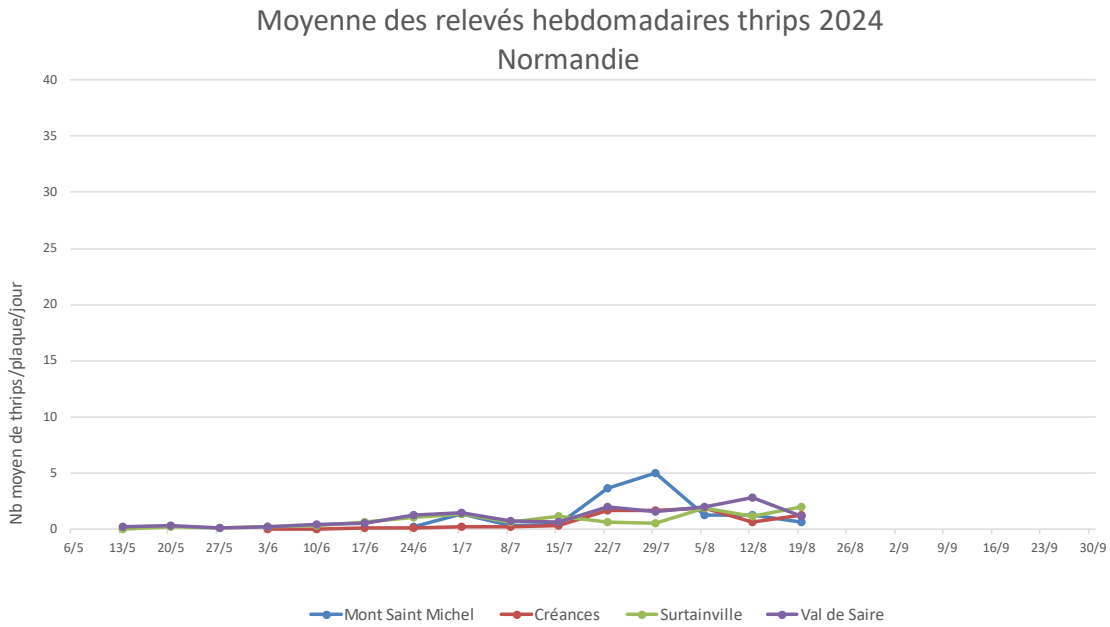

Globalement, les captures restent faibles et stables.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses ne sont pas favorables au vol des thrips.
A ce jour, le risque reste moyen (poireaux été/début automne) car même en l'absence de vol massif, des populations sont présentes dans les fûts.
Observez régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.
Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Teigne :

Observations :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Piégeage :

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

Adulte de teigne du poireau

Nb de papillon/piège/semaine	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Créances	0	0	0	0	0	0
La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0
Lingreville	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine	0	1	0	0	/	/
Val de Saire	0	0	0	0	0	0
Surtainville	0	0	0	0	0	0

Evolution du risque :
Aucune capture de teigne cette semaine. A ce jour, en l'absence de chenille, **le risque est nul**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Rouille :

Observation :
Comme les semaines précédentes, des pustules sont observées sur le feuillage le plus âgé dans les parcelles les plus avancées.

% de plantes avec présence de pustules de rouille	Semaine 33	Semaine 34	Tendance
Mont Saint Michel	0%	Dans 2 parcelles Sur 1 à 4% des plants	= à ↗
Créances	0 à 60% moyenne 16%	Dans 2 parcelles Sur 8 à 72% des plants	= à ↗
Surtainville	0	0	=
Val de Saire	0 à 24 % Moyenne 2%	Dans 3 parcelles Sur 16 à 20% des plants	= à ↗
Calvados	0	0	=

Evolution du risque :
Cette maladie progresse doucement dans certaines parcelles, dans d'autres elle est stable. Les pustules sont présentes sur les feuilles les plus âgées des parcelles les plus précoces. Avec les fréquentes averses, le risque est présent sur variété sensible. Surveillez vos parcelles. Le risque dépend de la sensibilité variétale, de l'irrigation et du créneau de production.

Gestion du risque :
Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :
Cette maladie progresse dans certaines parcelles du réseau.
Elle est présente :
- dans 4 parcelles du val de Saire sur 12 à 40% des plantes,
- dans 3 parcelles du secteur de Créances sur 4 à 12% des poireaux,
- dans 1 parcelle du Mont Saint Michel sur 1% des plantes.

Tache d'Alternaria

Evolution du risque :
Cette maladie est favorisée par des températures élevées (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). Les conditions actuelles sont favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :
Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*3 parcelles*	*De jeunes plants à proche récolte*
76		/	
50	Mont Saint Michel	*5 parcelles de laitues et 2 de frisées*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Lingreville	*1 piégeage noctuelle gamma*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
27		/	

Limace :

Observations :
La présence de limaces est toujours notée dans une parcelle située dans le sud Manche.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Avec le retour d'averses, les conditions sont de nouveau favorables à leur activité. Evolution à surveiller en cas d'averses.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple, un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Thrips :

Observation :
Des thrips sont notés dans deux parcelles du Mont Saint Michel sur 4 à 50% des salades. Des punaises prédatrices sont toujours présentes.

Evolution du risque :
Les fréquentes averses sont peu favorables à l'installation des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pommaison.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Noctuelle :

Piégeage :
Les captures sont globalement en recul sauf sur le secteur du Mont Saint Michel.

nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Surtainville	2,5	0	2	2,5	7,5	2
Val de Saire	6,75	12,5	22,5	24,5	15,2	5,5
Créances	42	45	23	66	68	36
Lingreville	1	0	0	/	0	0
Mont Saint Michel	20	17,5	25	57	24	34
Calvados	2,5	8	7	8	14,5	2

Observations :
Des pontes et/ou des chenilles ont été notées :
- Mont Saint Michel : dans 1 parcelle sur 4% des laitues et frisées, en recul vis-à-vis de la semaine dernière.
- Créances : dans 2 parcelles sur 8% des laitues en moyenne contre 28% la semaine dernière, présence en recul.
- Val de Saire : observation dans 2 parcelles sur 4 % des laitues, présence stable.
- Surtainville : absence cette semaine, présence stable.
- Calvados : dans 3 parcelles sur 4 à 12% des laitues, présence en recul.

Evolution du risque :
La présence de pontes et de chenilles est globalement en recul dans plusieurs secteurs. Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques restent favorables au développement des chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pucerons :

Observation :
Leur présence est très ponctuelle dans les parcelles du réseau. Ils sont notés dans 3 parcelles 4 à 8% des laitues.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles restent favorables à leur développement. Surveiller régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et la présence de la faune auxiliaire.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mildiou :

Observations :
Des taches de mildiou sont toujours signalées sur des variétés sensibles au stade récolte.

> **Pour en savoir plus :**
> http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Restez vigilants et surveillez vos parcelles, notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Bactériose

Observations :
Des taches de bactériose sont signalées dans une parcelle située à Surtainville.

> **Pour en savoir plus :**
> https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.

Evolution du risque :
Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides. Evolution à suivre en fonction des conditions climatiques et des irrigations.

Pourriture basale : Sclérotinia

Observations :
Du sclérotinia est observé dans quatre parcelles situées dans la Manche.

> **Pour en savoir plus :**
> http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor

Evolution du risque :
Le risque est inféodé à la parcelle pour cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pigeons :

Observation :
Des attaques de pigeons sont toujours observées dans certaines parcelles du réseau, notamment dans le Calvados et le sud Manche.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important.
Surveillez vos jeunes plantations.

Qu'est-ce que le datura (*Datura stramonium*) ?

Carte d'identité :

C'est une plante herbacée annuelle mesurant entre 40 cm et 1 m de haut en moyenne (observation jusqu'à 2 m). Chaque partie de la plante contient des molécules toxiques (alcaloïdes) pouvant provoquer des troubles digestifs et cardiaques, des hallucinations, des convulsions voire un coma. L'ingestion d'une forte dose peut entrainer la mort chez l'Homme ou les herbivores. Il est possible de l'observer d'avril à novembre et il fleurit entre juillet et octobre.

Critères de reconnaissance :

Allure générale. La plante adulte s'élève à une hauteur de 40 à 100 cm	Fleurs solitaires en forme de trompettes blanches ou légèrement rosées de 6 à 10 cm	Feuilles simples vert foncé ovales et dentelées de 3 à 24 cm	Son fruit est une capsule épineuse pouvant mesurer 5 cm

Habitat :

Le datura s'est naturalisé dans les sables et limons des rivières en France. Cette plante est observable dans tout le pays mais plus fréquemment dans le sud. Elle affectionne également les milieux perturbés et anthropisés (champs, terrains vagues et remués, bords de chemins, routes et cours d'eau). Le datura se plaît dans les terres riches en azote.

Impact :

Les graines de datura sont des impuretés botaniques considérées comme des contaminants. Elles contiennent des alcaloïdes tropaniques qui sont des molécules très toxiques. C'est pourquoi la présence de graines de datura dans les matières premières de l'alimentation animale est réglementée.
Son développement végétatif luxuriant rend le datura très concurrentiel des cultures estivales.
Son cycle se réalise sur un an et renouvelle sa population par la dispersion de ses graines.

SI VOUS L'OBSERVEZ, ARRACHEZ LES PIEDS (ATTENTION, PORTEZ DES GANTS) MAIS NE LES BRULEZ PAS ET NE LES COMPOSTEZ PAS !

Signalez sa présence auprès de FREDON Normandie, de la DRAAF ou du SRAL.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pour en savoir plus :
http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/datura-stramonium/#1460369323727-af42a43e-c75b
https://www.infloweb.fr/datura-stramoine

Notes nationales biodiversité :

Reconnaitre les auxiliaires :

Adulte Œufs Larve	**Syrphes** https://ecophytopic.fr/pic/proteger/les-syrphes-en-cultures-ornementales
Adulte Œufs Larve	**Chrysopes** https://ecophytopic.fr/pic/proteger/les-chrysopes-en-cultures-ornementales
Les hyménoptères parasitoïdes : Pucerons parasités par *Aphidius sp* Pucerons parasités par *Praon sp*	**Hyménoptères parasitoïdes** https://ecophytopic.fr/pic/proteger/les-parasitoides-contre-pucerons-en-cultures-ornementales

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Les punaises prédatrices :

Adulte Orius

Punaises prédatrices

https://ecophytopic.fr/pic/proteger/la-punaise-predatrice-orius-en-cultures-ornementales

Adulte Œufs Larve

Coccinelles

https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/coccinelles

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs